



Clubs de football affiliés au district Haute-Garonne de football,

Passez en m@de Service Civique avec les jeunes



Le dispositif d'intermédiation via le district haute-Garonne de Football est reconduit pour la prochaine saison (missions de 8 mois : du 1er novembre 2024 au 30 juin 2025). Le détail sera communiqué aux clubs dans les prochains jours ...



Qu'est-ce qu'un service civique

- . Un/une jeune (de 18 à 25 ans) donnant de son temps et de son énergie au service de votre club
- . Un engagement pour la réalisation de missions de volontariat de 8 mois, 24H par semaine au sein de votre association d'intérêt général
- . L'indemnité de subsistance mensuelle est versée au volontaire par l'Etat et l'organisme d'intermédiation
- . L'accueil et l'accompagnement du volontaire par un tuteur/une tutrice, membre du club

Qu'est-ce que l'intermédiation ?

Par son agrément, le district Haute-Garonne de Football est l'intermédiaire entre l'Etat et l'organisme d'accueil de volontaires.

Cette intermédiation consiste en :

- la mise à disposition de volontaires (recrutement par les clubs en priorité),
- la construction des missions,
- l'accompagnement du projet club en corrélation avec les missions proposées,
- la gestion et le suivi des démarches administratives,
- l'accompagnement et le suivi des tuteurs,
- l'accompagnement des volontaires pendant les missions.

Par cet accompagnement, le district Haute-Garonne de football vous apporte son savoir-faire et son expérience tout au long des missions (formations, rencontres, identification et valorisation des compétences, projet d'avenir ...)

QUI contacter ?

servicecivique@haute-garonne.fff.fr